

PRÉFET DE LA RÉUNION

Direction de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt

Service Territoires et Innovation

Pôle protection des terres agricoles et forêt

Dossier suivi par : Raymond FONTAINE

Tél. : 02 62 30 89 35

Fax : 02 62 30 89 99

Courriel : raymond.fontaine@agriculture.gouv.fr

16001380

COURRIER ARRIVÉ	
SMTD RSO	
Reçu le : 19 SEP. 2016	
Service Attributaire DGS	Copie pour Information EL/VD/VR/YF

Le Directeur de l'Alimentation de l'Agriculture  
et de la Forêt

à

Madame Mireille MAILLOT  
Directrice Générale de la SEM ILEVA  
9 chemin Joli Fonds  
Basse Terre  
BP 560  
97410 Saint Pierre

*Envoi en Recommandé avec Accusé Réception*

Saint-Denis, le 16 septembre 2016

**Objet :** CDCEA du 17 août 2016

Avis sur projet ILEVA d'extension du CTVD  
et de la création d'une ISDND à Saint Pierre / Pierrefonds

**N/Réf :** AG/RF/BD N°STI-PPTAF-2016-102-D

Madame La Directrice Générale,

La Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) s'est réunie le 17 août 2016 pour examiner le projet d'extension du CTVD et de création d'une ISDND à Saint Pierre / Pierrefonds.

J'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la commission sur votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame La Directrice Générale, l'expression de ma considération la plus distinguée.

le directeur de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt



Philippe SIMON

**PJ :** avis de la CDCEA du 17 août 2016



PRÉFET DE LA REUNION

Direction de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt  
Service territoires et innovation  
Pôle protection des terres agricoles et forêt

Dossier suivi par : Raymond FONTAINE  
Tél. : 02 62 30 89 35  
Fax : 02 62 30 89 99  
Courriel : [raymond.fontaine@agriculture.gouv.fr](mailto:raymond.fontaine@agriculture.gouv.fr)

Saint-Denis, le 19 août 2016

## Avis de la CDCEA sur le projet ILEVA d'extension du CTVD et de création d'une ISDND à Saint-Pierre / Pierrefonds

### Extrait du compte rendu de la CDCEA du 17 août 2016

#### *Membres présents :*

- M. BARATE Maurice                      Secrétaire Général de la Préfecture, représentant M. le Préfet de La Réunion, Président de la Commission
- **Collège des administrations :**
  - M. SIMON Philippe                      Directeur de la DAAF
  - M. GUEZELLO Albert                    Représentant de la DAAF
  - M. ROUSSEL Louis Olivier              Représentant de la DEAL
- **Collège des collectivités :**
  - Mme K'BIDY Virginie                    Représentante du Conseil Régional
  - M. HOAREAU Serge                      Représentant du Conseil Départemental
- **Collège des professionnels :**
  - M. MARATCHIA Jean-Bernard            Représentant les propriétaires agricoles à la CDOA
  - M. SORRES Gérard                      Président de la SAFER
- **Collège des associations :**
  - Mme BURY Aurore                      Représentante d'ÉCOLOGIE REUNION
- *Membres excusés :*
  - M. le représentant des Maires
  - M. le Président de la Chambre d'Agriculture
  - M. le Président de la Fédération des Chasseurs
  - M. le représentant de la SREPEN
- *Ont été entendus par la commission :*
  - Mme MAILLOT Mireille                Directrice Générale des Services de la SEM ILEVA
  - Mme RIVIERE Virginie                Chargée de mission
  - M. DUFOUR Victor                      Chargé de mission
  - M. LEBON Eddy                          Chargé de travaux

.../

• *Étaient également présents :*

- M. FOUREL Michael            Directeur de la SAFER
- Mme CAILLEUX Maryline    DEAL chef du service aménagement et construction durable
- M. LEPETIT Denys            DEAL, service Eau et Biodiversité
- M. DENNI Nicolas            DEAL service prévention des risques environnement industriel
- M. CHAULET Gil                DAAF service information statistique et économique
- M FERLAY Matthieu          DAAF service Territoires et innovation
- M.FONTAINE Raymond        DAAF service Territoires et innovation

Le projet d'extension du CTVD et de création d'une ISDND sur Saint-Pierre / Pierrefonds, porté par la SEM ILEVA est positionné sur des terres agricoles. La SEM ILEVA a présenté un dossier à la CDCEA indiquant les mesures prises pour réduire l'impact de son projet sur les terres agricoles. Elle aboutit à une proposition volontaire de compenser la perte de surface agricole par le versement d'une somme de 1197000 €, calculée après concertation avec les services concernés.

AVIS DE LA CDCEA

Considérant la qualité du dossier, et après en avoir débattu, la CDCEA émet un avis favorable à l'unanimité sur ce projet en validant la proposition de compenser la perte des terres agricoles par le versement à un fonds de compensation agricole de la somme de 1.197.000 €. Les modalités de versement de cette somme seront définies en partenariat avec la DAAF dès lors que les expertises juridiques en cours sur la mise en place du fonds de compensation agricole seront arrêtées à la Réunion (a priori d'ici fin 2016).

Pour le Préfet,  
Le préfet,  
le Secrétaire Général

Maurice BARATE